

N°72
JUN 2024

HOERDT infos

Le journal d'information de votre commune



Fête des asperges

P. 31
VIE DU VILLAGE

Les taux d'imposition
**maintenus à
l'identique**

P. 10-11
BUDGET

Un site internet
**entièrement
repensé** pour vous !

P. 14-15
SERVICES

**Femmes sapeuses-
pomprières** « respect
et admiration »

P. 36-37
POMPIERS



Retrouvez la version
numérique de votre
bulletin

www.hoerdtd.fr

Défi photo : Félicitations
à notre gagnante
Marie-Noëlle CARRAYROU



COMMUNE DE
Hoerdtd



Édito



Chères Hoerdtoises, chers Hoerdtois,

L'été approche, et bien que cette période devrait être synonyme de légèreté, le contexte politique, tant national qu'international, demeure marqué par des défis majeurs. Les tensions géopolitiques, les crises économiques, les problèmes environnementaux et les divisions sociales sont **autant de sujets qui nécessitent toute notre attention et une action collective.**

C'est pourquoi, **il est essentiel de renforcer les liens qui nous unissent et de valoriser les valeurs de solidarité, de tolérance et de démocratie.** À ce titre, je compte sur l'engagement de chacun et chacune d'entre vous et remercie tout particulièrement, toutes les associations qui part leurs activités, qu'elles soient sportives, festives ou culturelles, promeuvent ces valeurs et contribuent **au bien-vivre ensemble.**

La municipalité y prend toute sa part et a organisé sa toute première **cérémonie de citoyenneté** pour accueillir les jeunes nouvellement inscrits sur les listes électorales, les incitant ainsi à se mobiliser pour faire le choix de ceux qui orienteront leur destin et celui de notre pays.

Dans ce nouveau bulletin vous retrouverez, comme à votre habitude, toutes les informations utiles concernant notre commune : les projets et travaux en cours, les services municipaux, et les événements à venir.

Parmi les nouveautés, le lancement dans les tous prochains jours d'**un tout nouveau site internet** entièrement repensé pour faciliter vos recherches et son utilisation.

Vous y découvrirez aussi un **plan du village répertoriant toutes les mesures prises en matière de circulation routière** pour renforcer la sécurité de tous les usagers de la route qu'on soit piéton, cycliste ou automobiliste.

Enfin, au programme estival, **notre marché annuel qui se tiendra cette année sous une nouvelle formule.** De nombreuses surprises et améliorations vous attendent pour rendre cet événement encore plus agréable et convivial.

En attendant de vous y retrouvez nombreux, ce 28 août, je vous souhaite un très bel été et d'excellentes vacances. Que chacun puisse profiter pleinement de moments heureux et conviviaux et reprendre des forces pour la prochaine rentrée !

Scheni ferie
an blicke gesund
an münder



Denis Riedinger,
MAIRE DE HOERDT

P. 4-9
ACTUALITÉS

P. 10-11
BUDGET

P. 12-15
SERVICES

P. 16-17
SÉCURITÉ

P. 18-19
ENVIRONNEMENT

P. 20-21
CADRE DE VIE

P. 22-26
JEUNESSE

P. 27-29
VIE CULTURELLE

P. 30-35
VIE DU VILLAGE

P. 36-37
POMPIERS

P. 38-39
AINSI VA LA VIE...

P. 40
AGENDA

Bulletin municipal imprimé
en 2 300 exemplaires
Directrice de la publication :
Florence NOBLET
Comité de rédaction :
Béatrice DEBRIE,
Emmanuelle EBERHARDT,
Daniel MISCHLER,
Christiane SAEMANN,
Roland SCHURR,
Isabelle LE LAY,
Romain DI NATALE
Infographie :
Les Créatonautes
Crédit Photos :
Commission Communication,
SAMAP (Musée de l'Asperge),
Sylviane STEHLY,
Franck HORAND,
François KRETZ

Point sur les travaux en cours

TRAVAUX AU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

Les travaux de réhabilitation, restructuration et extension des équipements sportifs du centre culturel se poursuivent avec l'entreprise de gros œuvre qui a réalisé à ce jour les fondations et les soubassements de la salle de gymnastique, des locaux de rangement et des vestiaires côté gymnastique.

notamment pour la pose de réseaux. D'ici la fin du mois d'août, le bâtiment commencera à prendre forme avec l'intervention de l'entreprise d'ossature bois et de charpente.

Des études sont en cours pour la mise en place d'une installation de vidéosurveillance sur l'ensemble du site.

La deuxième phase des travaux a démarré avec les espaces de judo et la salle de musculation. En troisième phase seront réalisés les vestiaires le long de la salle sportive. Les travaux portant sur la modification des gradins début juin. D'autres entreprises interviennent actuellement sur le site



REPORT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE DE LA MAISON DE L'ENFANT (CRÈCHE)

Les travaux de rénovation thermique de la crèche qui portent notamment sur le remplacement de l'isolation extérieure existante, ne pourront être réalisés en raison de la présence d'une importante nurserie de Pipistrelles communes (chauve-souris). On estime à près de 400 le nombre d'individus présents.

La chauve-souris est une espèce protégée et toutes les dispositions seront prises afin de préserver la colonie tout en permettant la réalisation des travaux à l'été prochain.



RUE DE LA GARE

Les travaux de réaménagement de la rue de la Gare ont repris depuis le mois d'avril. La pose des réseaux secs (renouvellement du réseau d'éclairage public, enfouissement des réseaux téléphoniques cuivre et fibre) est en cours, la pose des bordures des trot-

toirs et la reprise des branchements d'assainissement a démarré fin mai.

La poursuite des travaux d'aménagement de voirie se déroulera sous route barrée, par tronçon, à partir du mois de juillet.

SIGNALÉTIQUE

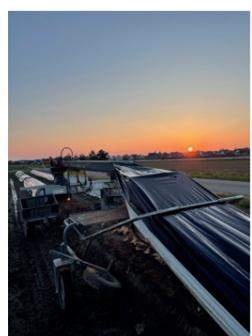
Les travaux de reprise du marquage au sol et de la signalisation verticale devraient s'achever courant juillet. Ainsi de **nouvelles limitations de vitesse** sont mises en place dans le village : limitation de la vitesse à 40km/h sur la commune

et extension de la zone 30 entre la rue du Traineau et la rue de la Gare. De **nouvelles zones bleues** sont également mises en service : parking place de la mairie (6 places), devant le 17 rue de La Wantzenau (4 places), parking de l'église protestante (10

places) et devant le 60 rue de La Wantzenau (2 places).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consultez l'article complet rubrique Sécurité p.16-17



Défi photo



Vous avez été nombreux à répondre à notre défi photo sur le thème de « L'asperge ».

Félicitations à notre gagnante, dont vous avez pu découvrir la photo à la Une de ce bulletin, et un grand merci à tous les participants : Nicole BISCH, Maire-Noëlle CARRAYROU, Pierre GALLE, Romane HUNSINGER, Mathilde KLEIN, Emilien OBRINGER et Maria RIBEIRO pour ces magnifiques clichés.



Principales délibérations municipales

SÉANCE DU 05/03/24

Le Conseil Municipal a :

• Attribué des subventions :

- à la section **Club du Temps Libre** dans le cadre de l'organisation du traditionnel après-midi carnavalesque du jeudi 8 février 2024 pour un montant de 600 €
- à l'école **Im Leh** dans le cadre de l'organisation d'une classe découverte au Haras des Bussières les 2, 4 et 5 avril 2024, pour 24 élèves de CE1/CE2 à hauteur de 4 € par élève et par jour
- **Approuvé le bail de chasse** avec l'Association de Chasse du Château pour la location du lot n°2 après une procédure par adjudication
- **Approuvé la convention de coordination entre la police intercommunale et les forces de sécurité de l'État** pour permettre notamment à la police intercommunale de travailler entre 23h et 6h ou encore de disposer d'une caméra individuelle de protection et d'être armée
- **Approuvé des avenants** en plus-value et en moins-value pour les travaux de réhabilitation, de restructuration et d'extension des équipements sportifs du Centre Culturel de Hoerdts

- **Voté le compte de gestion 2023**, adopté le compte administratif 2023 et pris acte du débat d'orientation budgétaire 2024.

CONSEIL DU 09/04/24

Le Conseil Municipal a :

- **Approuvé le budget primitif 2024** et décidé le maintien des taux d'imposition à l'identique de 2023
- **Attribué une subvention à l'Association Carnavalesque Herrefasenacht** qui correspond aux prix d'excellence char et groupe ainsi qu'aux droits de place encaissés
- **Créé une commission Ad'Hoc** pour le réaménagement du jardinnet à l'avant du presbytère protestant comportant la création d'une œuvre artistique.

CONSEIL DU 29/04/24

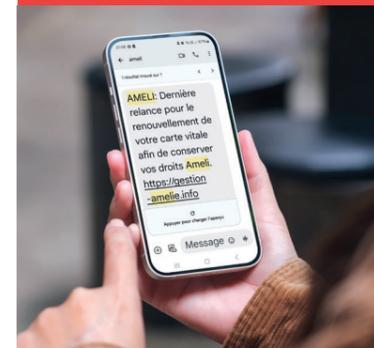
Le Conseil Municipal a :

- **Adhéré à la démarche de cofinancement des projets** sur notre territoire soutenue par la Collectivité européenne d'Alsace au titre du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel qui porte le plafond de subvention à 30000 € et la participation communale maximale à 3600 € soit 12 % par projet

• Attribué des subventions :

- à l'école **Im Leh** pour une classe découverte de canoë au plan d'eau de Gambshheim, du 27 au 31 mai, de la classe de CM2, pour un montant de 4 € par jour et par élève
- à l'**Harmonie de Hoerdts** pour le fonctionnement de l'association pour un montant de 1100 €
- à l'**AS Hoerdts** pour l'achat d'une brouette de traçage pour un montant de 142,98 €
- à la section **Club du temps libre** pour le service effectué lors de la grève des enseignants du 31 janvier 2023 pour un montant de 608,58 €
- **Autorisé Monsieur le Maire à consulter les entreprises et signer le marché** avec le titulaire qui sera retenu dans le cadre de l'achat d'un brûleur vapeur pour désherber les rues de la commune
- **Attribué les travaux relatifs à la rénovation thermique de la Crèche «Les Lutins»** aux différentes entreprises retenues après analyse de la Commission d'Appel d'Offres
- **Reconduit l'organisation du temps scolaire** des maternelles et élémentaires sur 4 jours pour une durée de 3 ans.

Arnaque par téléphone



Depuis plusieurs mois, des SMS, courriels ou courriers frauduleux vous proposent de régulariser ou contester des amendes impayées sur de faux sites administratifs en collectant illicitement vos données personnelles ou vos coordonnées bancaires.

- 1 **Préservez votre vie privée** grâce à des gestes simples.
- 2 **Ne cliquez jamais sur un lien** ou ne rappelez jamais une personne que vous ne connaissez pas.
- 3 Demandez à votre opérateur téléphonique le **blocage des appels surtaxés**.
- 4 En cas de doute, consultez l'**annuaire inversé** : www.surmanufacture.fr
- 5 Les numéros surtaxés doivent toujours débuter par un **message d'information tarifaire**.

Si vous êtes victime d'un appel non sollicité, signalez-le au 33700 afin de protéger les autres.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



economie.gouv.fr/dgccrf

Plan de sobriété énergétique : premier bilan

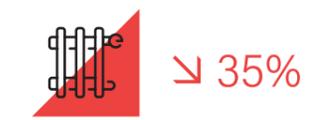
Dans le cadre de l'application du plan de sobriété énergétique, la commune a réalisé de fortes économies dans plusieurs domaines clés :



Éclairage public et bâtiments communaux :

entre 2021 et 2023, la consommation d'électricité a diminué de 27,16 %.

Entre 2022 et 2023, la consommation pour l'éclairage public a baissé de 40 %, soit 184 637 kwh et une économie réalisée de 50 480 €.



Chauffage au gaz :

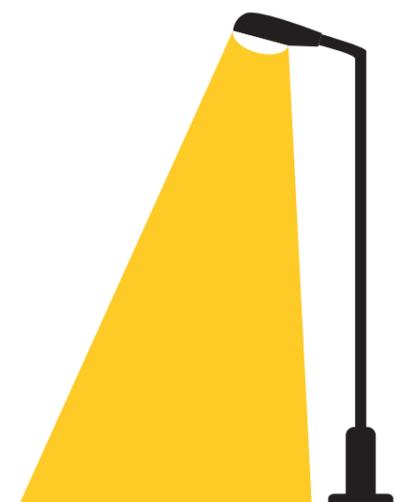
entre 2022 et 2023, la consommation de gaz a baissé de 35,35 %.

Ces réductions significatives témoignent de l'efficacité des mesures prises par la commune pour réduire sa consommation énergétique et son empreinte environnementale.



Les prix élevés du marché enregistrés lors de la crise énergétique, notamment durant l'été 2022, ont eu un impact significatif sur les factures d'énergie, ne permettant pas une baisse proportionnelle des coûts malgré les économies réalisées.

Néanmoins, les efforts de la commune en matière de sobriété énergétique ont permis de limiter l'impact budgétaire. En réduisant la consommation d'énergie, la commune a pu atténuer les effets de l'augmentation des prix, démontrant ainsi l'importance de mesures de gestion de l'énergie pour faire face aux fluctuations du marché.



Espace sans tabac

L'aire de jeux «Les Petits Cavaliers» devient un espace sans tabac labellisé par la Ligue contre le cancer. Cette initiative vise à protéger la santé de nos enfants et à offrir un environnement sain et sécurisé pour toutes les familles.

On ne répétera jamais assez que **fumer dans les aires de jeux, ainsi que dans tout autre espace public notamment où les enfants sont présents, nuit gravement à leur santé et à celle d'autrui.**

En effet, les enfants sont particulièrement vulnérables aux effets nocifs de la fumée du tabac, même en extérieur. En respectant

cette nouvelle réglementation, vous contribuez à la protection de nos enfants et à la promotion d'un cadre de vie plus sain. **Merci de respecter ces espaces !**



Une nouvelle formule pour le marché annuel !



Mercredi 28 août de 17h à 22h, plongez au cœur d'une toute nouvelle ambiance ! Au programme : de multiples stands, des attractions foraines, des food trucks mais aussi un espace jeux de société et des musiciens. Tous les éléments seront réunis pour garantir une atmosphère festive et conviviale. Venez redécouvrir notre traditionnel Johrmarik, repensé et réinventé pour vous !

Sirène : attention changement de jour !

Conformément à la réglementation, le signal national d'alerte (sirène) qui retentissait tous les derniers mercredis du mois sera désormais programmé **tous les premiers mercredis du mois** et ce à partir du mois de juillet 2024. C'est pourquoi le signal d'alerte mensuel n'a pas eu lieu le mercredi 26 juin mais retentira ce mercredi 3 juillet 2024.

Prévention canicule

Protégez-vous pendant les fortes chaleurs :



- restez au frais
- buvez de l'eau
- évitez l'alcool
- mangez en quantité suffisante
- fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- mouillez-vous le corps
- donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- préférez les activités sans effort.

Pour les personnes fragiles ou isolées : pensez à vous faire recenser en mairie au 03 88 69 20 10.

En cas de malaise, appelez le 15.

Rappel : le Recensement Citoyen

Tous les jeunes doivent obligatoirement se faire recenser dans les trois mois qui suivent leurs 16 ans. Ce recensement est une démarche essentielle. Il permet de :

- s'inscrire à des examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (comme le baccalauréat ou le permis de conduire)
- participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- être automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans, permettant ainsi de participer aux élections et d'exercer son droit de vote.

Pour vous faire recenser, rien de plus simple ! Rendez-vous directement en mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile, ou effectuez cette démarche en ligne sur le site du service public. Faites-vous recenser pour préparer sereinement votre avenir citoyen !



POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Recensement en ligne :



service-public.fr/
particuliers/
vosdroits/F870



Le 22 mars dernier, s'est déroulée la première cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes électorales à la Maison des Arts et du Patrimoine. À cette occasion, Monsieur le Maire a pu remettre la carte électorale à tous les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales de la commune. Il a également rappelé les principes fondamentaux de la République, de la démocratie et du système politique. Cette cérémonie fait le lien entre la remise de la carte électorale, le recensement militaire et la journée défense et citoyenneté (JDC).



BUDGET 2024

Les taux d'imposition maintenus à l'identique

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif de l'année 2023 a été approuvé en séance du Conseil Municipal du 5 mars 2024.

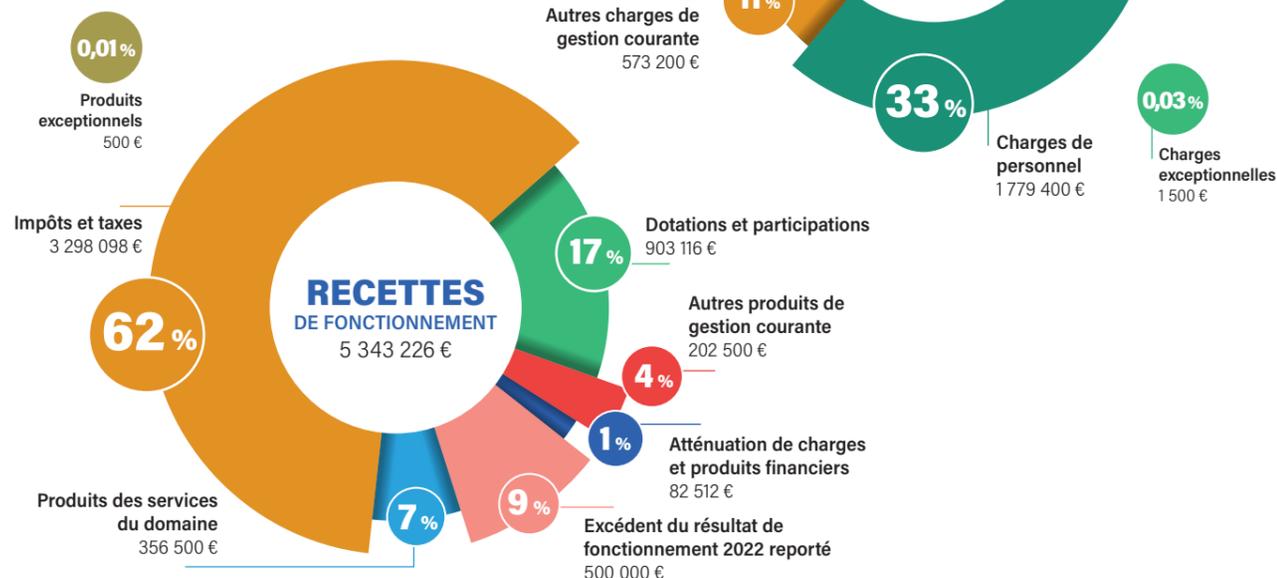
Cette bonne situation financière permettra d'autofinancer une partie de l'investissement projeté au centre culturel et sportif et ainsi de limiter le recours à l'emprunt.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	6 285 781,68 €	9 573 022,26 €
Dépenses	4 792 170,54 €	1 517 036,70 €
Résultat	1 493 611,14 €	8 055 985,56 €

BUDGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif de la commune de HOERDT a été examiné en séance du Conseil Municipal le 9 avril 2024.

Pour 2024, les dépenses et les recettes de fonctionnement ont été budgétées pour un montant de 5 343 226 €.



Pour la section d'investissement, le budget voté en dépenses et en recettes s'élève à 10 880 756,47 €.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En dépenses, il subsiste un reste à réaliser (dépenses budgétisées les années passées et non encore réalisées) de 6 845 254 €, dont 4 775 684 € inscrits pour la réhabilitation de la partie sportive du centre culturel.

Les nouveaux investissements inscrits au budget s'élèvent à 4 035 502,47 €, dont 2 224 316,00 € affectés au centre culturel et sportif. Le remboursement du capital des emprunts contractés s'élève à 430 201,47 €.



Les investissements budgétés sont essentiellement destinés aux projets suivants :

- aux travaux de rénovation - agrandissement du **centre culturel et sportif** : 7 000 000 €
- à l'isolation et au remplacement des fenêtres de la **Maison de l'enfant** : 896 100 €
- au réaménagement complet du **cimetière de l'EPSAN** (100 000 €) et divers travaux au cimetière du village (52 100 €)
- aux aménagements de **voirie et à la vidéoprotection** : 304 980 €
- aux travaux d'**accessibilité** aux personnes à mobilité réduite sur les différents bâtiments communaux : 79 500 €
- à la rénovation de l'installation informatique, équipement et téléphonie de la **mairie** : 131 300 €
- aux travaux à l'**école maternelle** : 106 600 €
- aux travaux d'aménagement et de réfection de la **cour du groupe scolaire** (72 010 €) et à l'entretien du groupe scolaire (51 500 €)
- à l'aménagement du **terrain de pétanque** : 42 600 €

- à l'acquisition d'un désherbeur thermique pour **les ateliers** : 43 000 € et d'un véhicule électrique : 30 000 €.
- à la rénovation de **l'éclairage public** de la rue de la Gare (240 000 €) et du village pour les armoires électriques et leds (1^{ère} tranche) (160 000 €)
- à la **plantation d'arbres** et autres aménagements : 15 000 €.



TAUX D'IMPOSITION POUR 2024

Pour 2024, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts locaux pour ne pas peser davantage sur le budget des ménages et des entreprises.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 19,08 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 19,28 %

Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 12,31 %

Cotisation foncière des entreprises : 15,13 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes sont constituées pour une grande part de l'excédent des investissements reporté à hauteur de 8 055 985,56 € et de l'excédent de fonctionnement de 2023 reporté pour 993 611,14 €.

L'emprunt pour financer les travaux de réhabilitation de la partie sportive du centre culturel pour 4 millions d'euros a été débloqué en 2023, ainsi qu'une ligne de trésorerie pour 1,5 millions d'euros.

Sont escomptés des subventions pour 337 000 €, le fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement à hauteur de 170 000 €.

Les opérations d'ordre, à savoir le virement du solde de la section de fonctionnement 2024, budgétisé pour 751 864,77 €, les amortissements pour 220 000 € et des opérations d'ordre de transfert pour 150 885 € complètent les recettes.

Nouveaux agents dans les services



PHILIPPE DEMONCHY

Responsable des équipes techniques et des ateliers municipaux

Originaire de Bretagne, Philippe DEMONCHY a rejoint la Mairie le 8 janvier 2024. Paysagiste de formation, complétée par une solide expérience en bâtiments, voirie et réseaux, ses 32 dernières années de sa carrière ont été consacrées au service d'une collectivité de 4 700 habitants en tant que responsable technique. Arrivé en Alsace pour se rapprocher de sa famille, il a appris à apprécier la culture et la beauté de la région.



ROMAIN DI NATALE

Chargé de communication et culture

Originaire de Franche-Comté et imprégné de l'âme alsacienne depuis quelques années, Romain DI NATALE apporte un bagage en communication forgé au fil de ses différentes expériences. Après avoir obtenu sa licence en langues étrangères appliquées à l'université de Dijon, il a décidé de poser ses valises à Strasbourg pour obtenir son master en communication et relations presse. Passionné par la culture et la rédaction, il est prêt à relever les défis qui l'attendent à ce nouveau poste.



ISABELLE LE LAY

Directrice générale des services

Après des études de droit, Isabelle LE LAY intègre la fonction publique territoriale. Elle occupe, tout d'abord, un poste de secrétaire générale au sein d'un syndicat intercommunal, puis rejoint le service insertion du Conseil Départemental des Vosges en tant que responsable administratif et financier. Elle reprend ses études en 2009 à l'Université Marc Bloch de Strasbourg pour développer ses connaissances en études territoriales appliquées afin de s'orienter vers un poste de Directrice Générale des Services qu'elle obtient à la Mairie de Dommartin-lès-Remiremont (88). Arrivée dans nos services en février 2024, elle a, entre autres, la charge de la coordination et l'organisation des services, le suivi administratif, juridique et financier. En parallèle, elle dispense des cours au Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Nous leur souhaitons la bienvenue !



CLAUDINE MULLER

Agent d'instruction des demandes de carte d'identité et passeport

Après seize années consacrées à la coiffure et un parcours parallèle dans la restauration, Claudine a ressenti le besoin de changer de voie. Elle s'est alors tournée vers le secteur administratif, rejoignant une entreprise spécialisée dans le bâtiment. Forte de dix-neuf années d'expérience dans ce domaine, elle a su développer les compétences nécessaires pour évoluer du poste de secrétaire à celui d'assistante. Elle est en charge de la délivrance des cartes d'identité et des passeports.

DÉPART DE M. BRUNELLA

Après 23 années de service dévoué à la Mairie de Hoerd, M. Stéphane BRUNELLA a entamé un nouveau chapitre de sa carrière à la Mairie d'Obernai. Sous sa direction, de nombreux projets ont vu le jour, façonnant ainsi le développement de notre commune et la création de nouveaux services rendus à ses habitants. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour sa collaboration et son écoute auprès des élus, des services et des citoyens tout au long de ces années.



Espace CoWork'Hoerd

26 CoWork'Hoerd
Espace de travail partagé

Vous cherchez un espace confortable et chaleureux où vous installer, pour travailler tranquillement ou organiser des réunions ? Nous avons le lieu parfait pour vous !

Situé au centre du village et géré par la commune, cet espace vise à répondre aux besoins des particuliers et entreprises en leur proposant des services adaptés au télétravail (connexion internet et écrans connectés dans les salles).

Les locaux sont accessibles du lundi au vendredi de 7h à 18h sur réservation et à partir de 15€ TTC par demi-journée pour un bureau et 20€ TTC pour une salle de réunion.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Réservez votre espace de coworking en ligne



<https://26coworkhoerd.cosoft.fr/>



Une carte d'identité à portée de main

France Identité est une application qui permet de créer et de certifier son identité numérique pour accéder à des démarches en ligne.

Grâce à cette application France Identité, il est maintenant possible d'obtenir votre carte d'identité gratuitement à portée de main sur votre téléphone. Elle n'a pas pour objectif de remplacer la carte physique mais permet de faciliter la vérification en ligne de l'identité. Grâce à ses justificatifs d'identité à

usage unique, il est possible de limiter au mieux les risques d'usurpation et de fraude. Il convient de noter que cette application ne s'adresse pas aux personnes de moins de 18 ans.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



<https://france-identite.gouv.fr/>



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour les petits litiges, les conflits de voisinage, un nouveau numéro pour contacter le conciliateur : 03 69 16 50 00 - Tribunal de Proximité d'Haguenau

Restez connectés avec votre commune !

Téléchargez dès maintenant l'application CityKomi sur votre smartphone et soyez informés en temps réel sur tout ce qui se passe autour de vous ! Des travaux en cours ? Routes fermées pour un événement spécial ? Ne manquez rien grâce à CityKomi !

Scannez le QR code pour télécharger l'application :



IOS



ANDROID





Découvrez le nouveau visage numérique de Hoerdt : notre site internet entièrement repensé pour vous !

BIENVENUE SUR LE NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE DE HOERDT !

UNE NAVIGATION INTUITIVE POUR TOUS

L'objectif principal de cette refonte était de rendre la navigation sur notre site plus fluide, plus accessible et plus compréhensible pour chacun de nos administrés. **Notre nouveau design, en accord avec notre nouvelle charte graphique, a pour but d'être plus intuitif et plus agréable lors de votre navigation sur notre site.**



PARMI LES POINTS FORTS

Des démarches simplifiées en quelques clics

Une des grandes avancées de ce nouveau site est **la section « Mes démarches en Ligne »**, qui permet à nos administrés d'effectuer facilement et rapidement les démarches administratives. Que ce soit pour des questions liées à l'état civil, à la citoyenneté, à l'urbanisme ou à la famille, tout est désormais accessible en quelques clics.

Des accès rapides

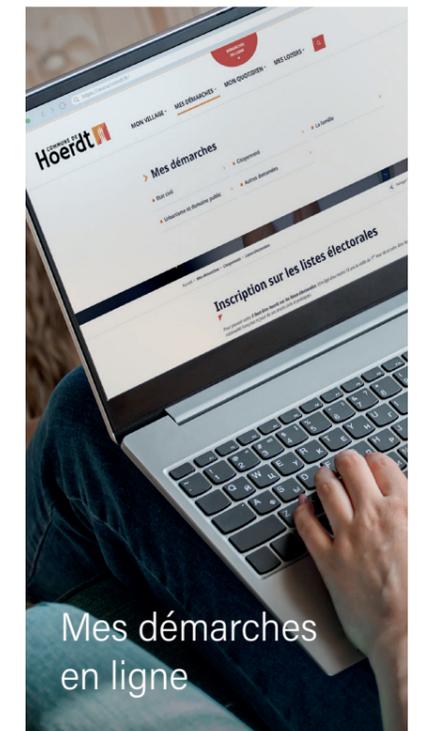
Pour accéder directement à vos sites préférés, à l'annuaire des associations et à toutes les applications utiles.

Une rubrique vie quotidienne à Hoerdt plus claire

La section « Mon quotidien » a été spécialement conçue pour répondre à toutes les questions liées à la vie de tous les jours dans notre village. De la gestion des déchets à la mobilité en passant par l'enfance, vous trouverez ici toutes les informations pratiques dont vous avez besoin au quotidien.

Des loisirs pour tous les goûts

Enfin, la section « Mes loisirs » vous invite à explorer toutes les possibilités de divertissement et de sorties à Hoerdt. De la bibliothèque à la salle des sports en passant par l'École de Musique, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

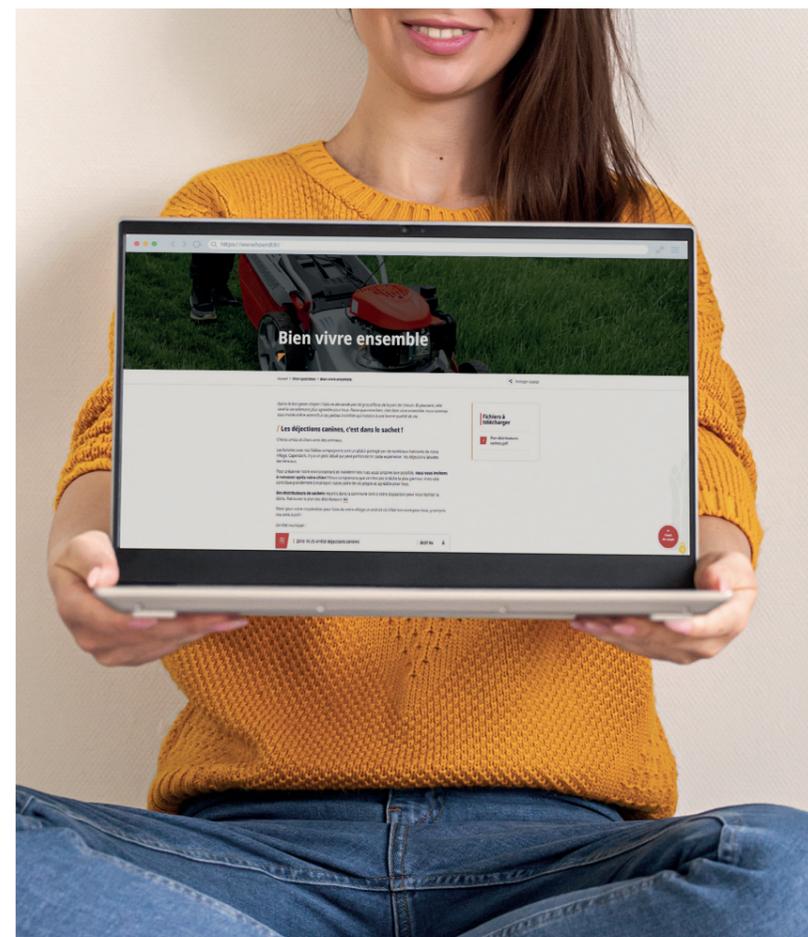


Mes démarches en ligne

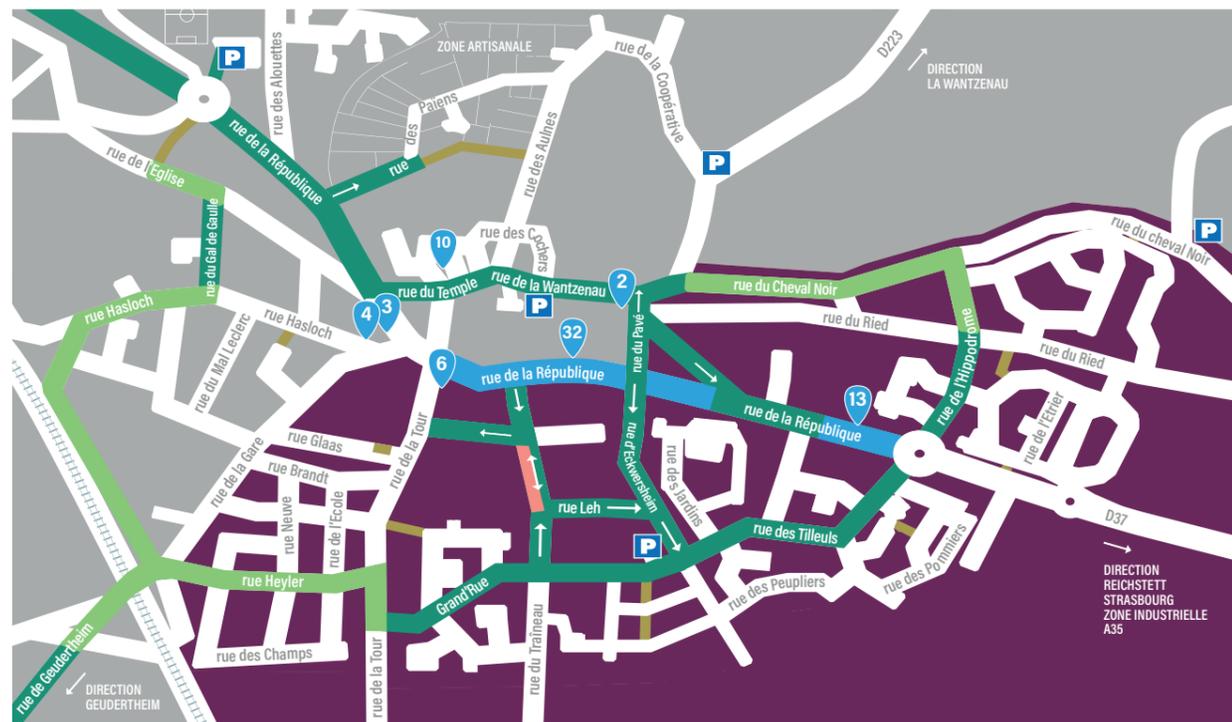


Alors restez connectés à votre commune : Grâce à notre nouveau site internet, vous resterez constamment informés de tous les événements à venir, des décisions municipales importantes et de toutes les actualités concernant notre commune.

N'hésitez pas à explorer notre nouveau site internet dès maintenant et à nous faire part de vos retours. Nous sommes à votre écoute pour continuer à améliorer notre service et à répondre au mieux à vos attentes.



Plan de circulation et de stationnement



NOUVEAUTÉS

1 Limitation à 40km/h et élargissement de la zone limitée à 30km/h

Pour des raisons de sécurité et de limitation des nuisances :

- la vitesse est désormais limitée à 40km/h dans tout le village sauf limitation plus restrictive 
- la zone limitée à 30km/h a été étendue. 

2 Création de nouvelles zones bleues afin de permettre la rotation des voitures et de faciliter l'accès aux commerces.

LÉGENDE DE LA CARTE :

	voies cyclables 		zone limitée à 30km/h 
	voies conseillées déplacements en mode doux 		places parking zone bleue 
	passages réservés aux cyclistes et piétons 		nombre de places stationnement zone bleue 
	bande piétonne 		

PETIT RAPPEL DES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Afin de permettre à chacun de disposer de l'espace public, **le stationnement sur le trottoir est strictement interdit** hors emplacements autorisés à cet effet et matérialisés par un marquage au sol. Cette infraction au code de la route (article R417-11) est sanctionnée par une amende forfaitaire de 35 €.

Le stationnement sur le trottoir constitue une gêne et surtout une mise en danger des piétons, des personnes en situation de handicap, des familles munies de poussettes qui sont contraintes de déambuler sur la chaussée.

En zone bleue, le stationnement est limité à 1h30. Le disque bleu est obligatoire du lundi au samedi entre 8h-12h et 14h-19h, hors jours fériés.

La Police intercommunale effectue des contrôles réguliers et verbalise toute infraction.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consultez le plan en ligne



www.hoerdt.fr/mobilites-et-covoiturage/



Pour tous vos déplacements dans le village privilégiez les modes doux, déplacez-vous à pied ou à vélo !

À vélo, pour votre sécurité, il est préférable d'éviter la rue de la République et de privilégier les voies cyclables et les rues parallèles plus sécurisées.

Nettoyage de printemps



À l'instar des années précédentes, les bénévoles des associations locales, les élus et habitants de la commune ont participé avec enthousiasme au nettoyage de printemps.

Point positif : les volumes de déchets sont pour la deuxième année consécutive en baisse. Cependant, cette baisse ne concerne pas les grands axes ni la zone industrielle.

La traditionnelle soupe de pois préparée par JérémY WurmEL (Chef du Restaurant l'Asparagus) a été très appréciée.

Merci à tous pour votre participation et rendez-vous en 2025.



Prévention de chutes de branches ou d'arbres

Conformément aux préconisations de la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) relatives à la prévention des chutes de branches ou d'arbres, l'entretien des arbres situés le long du fossé côté champs a été réalisé les 11 et 12 mars sur le tronçon de la RD 223 entre le lavoir et la gravière. Les arbres présentant des risques de chutes de branches ont été élagués et quelques-uns ont été coupés.

Une opération similaire a été réalisée rue du Cheval Noir où quelques bouleaux ont été remplacés par des érables sycomores.



Insolite !

Lors d'une balade dans le Ried, si vous êtes suffisamment attentif ou curieux, vous découvrirez une plante un peu inhabituelle sous nos latitudes : une légumineuse cultivée principalement pour ses graines comestibles d'origine d'Amérique du Sud.



Vous avez deviné ? Il s'agit bien de la cacahuète : Une nouvelle expérimentation de René MERLE, déjà bien connu pour sa culture créative du saule. À suivre de près, qui sait c'est peut-être la culture de demain...



Moustique-tigre : nous avons tous un rôle à jouer

Afin de limiter la prolifération des moustiques, en particulier des moustiques-tigres, il est indispensable de supprimer les eaux stagnantes.

Durant sa courte durée de vie (environ 1 mois), le moustique peut pondre

jusqu'à 500 œufs qui deviennent adultes en seulement 1 semaine.

Sachant que son déplacement se limite à environ 150 m, **il est nécessaire de respecter quelques gestes simples pour éviter sa prolifération :**



vider les réceptacles extérieurs



ranger les objets à l'abri de la pluie



nettoyer les collecteurs d'eau



couvrir les récupérateurs d'eau de pluie



jeter les déchets

POUR PLUS D'INFORMATIONS

alsace.eu



<https://www.anses.fr/fr/content/le-moustique-tigre>

pour signaler la présence du moustique tigre :



signalement-moustique.anses.fr

Un sauvetage hors-norme !



Fin mai, les membres de Aappma Hoerd-Bietlenheim et de nombreux bénévoles de tous âges ont participé au sauvetage de près de 300 poissons, en particulier des carpes (certaines de plus de 25 kilos) et des brèmes, qui se sont retrouvés piégés dans les prés inondés suite à la crue de la Zorn. Il fallait faire vite pour les remettre dans la Zorn au moment de la décrue afin de limiter au maximum les pertes.



Transplantation à l'EPSAN



Une rangée de 17 tilleuls de 80 ans de l'allée centrale a été déplacée afin d'élargir la route d'accès à la future zone d'activités. Cette transplantation aura permis de conserver ces arbres emblématiques et d'en éviter l'abattage. Vous trouverez dans le bulletin intercommunal un article complet sur cette opération.



Un nouvel éclat pour le Palmarès du Fleurissement

UNE FORMULE ENRICHIE DANS UN LIEU INSOLITE

Samedi 6 avril 2024, nous avons célébré la beauté de notre cadre de vie, lors d'une cérémonie de remise des Prix du Fleurissement entièrement repensée par l'équipe de la commission cadre de vie !

Dans un premier temps, une conférence sur l'aménagement paysager animée par Eric CHARTON, conseiller en jardinage naturel et en espaces verts, a mené les lauréats à travers le Ried.

Cette balade pleine de découvertes a été suivie d'une cérémonie de remise de diplômes dans le cadre historique et magnifique de l'ancien lavoir.

Cette année, pas de prix d'excellence ou d'honneur, pas de classement, mais simplement la volonté de récompenser les efforts faits par nos habitants, en mettant l'accent sur l'engagement collectif « **Je fleuris donc je participe** ». Félicitations aux 36 lauréats sélectionnés par la commission !



Mention particulière pour **Jacqueline MISCHLER** qui compte **50 participations à son actif !** Un record qui mérite d'être salué !

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Courant juillet, le Jury des Villes et Villages Fleuris d'Alsace passera dans notre village pour confirmer notre distinction « 3 fleurs ». En fleurissant vos maisons et en entretenant vos jardins et vos trottoirs tout au long de l'année, vous contribuez au maintien de cette belle distinction. Merci à tous pour votre engagement et votre soutien !



Attention aux nuisances sonores

CHOISIR LE BON MOMENT, C'EST MOINS DÉRANGÉANT !

Les beaux jours arrivent et avec eux les travaux de jardinage et de bricolage. Nous vous rappelons que l'usage de tronçonneuses, de tondeuses à gazon et autres matériels équipés de moteurs thermiques ou électriques dans ou à proximité de zones habitables est autorisé :

- du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 19h
- le samedi de 7h à 12h et de 14h à 19h

- les dimanches et jours fériés de 9h à 12h

Choisir le bon moment, c'est moins dérangent !

Tout au long de l'année, mais tout particulièrement, en période estivale, il est important d'être bienveillant envers ses voisins. Voici quelques conseils pour maintenir de bonnes relations :

- Respecter les horaires de tranquillité

et de repos, notamment la nuit, en réduisant le volume de la musique, de la télévision ou des conversations à un niveau raisonnable et acceptable.

- Communiquer avec vos voisins et les informer si vous organisez une fête. Ils apprécieront d'être prévenus à l'avance et inversement aller échanger directement et cordialement avec eux des faits qui pourraient vous gêner...

Amies & amis des animaux

Les balades avec nos fidèles compagnons sont un plaisir partagé par de nombreux habitants de notre village. Cependant, il y a un petit détail qui peut parfois ternir cette expérience : les déjections laissées derrière eux.

Pour préserver notre environnement et maintenir nos rues aussi propres que possible, nous vous invitons à ramasser les déjections de votre chien ! Nous comprenons que ce n'est pas la tâche la plus glamour, mais cela contribue grandement à maintenir notre cadre de vie propre et agréable pour tous.

Des distributeurs de sachets répartis dans la commune sont à votre disposition pour vous faciliter la tâche : rue de la République, rue de la Tour, rue de la Wantzenau, devant le groupe scolaire Im Leh, rue du Cheval Noir, rue

du Pavé, rue de la République, place du Jumelage, rue des Haies, sortie rue de l'Église.

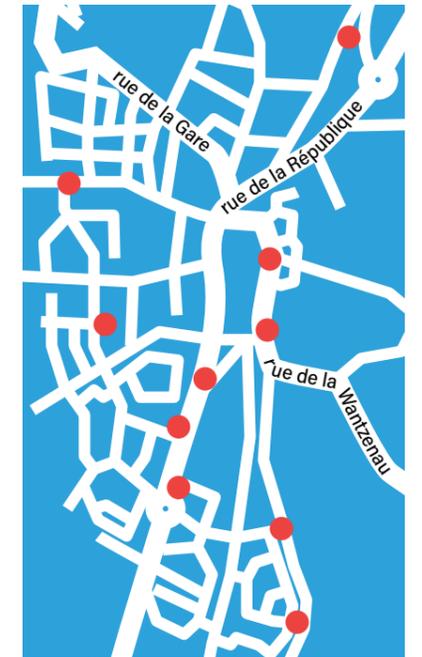
Merci pour votre compréhension pour faire de notre village un endroit où il fait bon vivre pour tous, y compris pour nos amis à poils !



POUR PLUS D'INFORMATIONS



Retrouvez les emplacements des distributeurs



Tous engagés pour un village plus propre !

Mouchoirs, prospectus, canettes de soda, sacs plastiques, mégots de cigarette... Leur place est dans une poubelle plutôt qu'abandonnés dans l'espace public.

Pour rappel :

- un mégot de cigarette se dégrade en 1 à 5 ans,
- les chewing-gums qui parsèment nos rues mettent 5 ans pour disparaître,
- la canette en aluminium a besoin de 100 ans pour se biodégrader
- les sacs plastiques, quant à eux, nécessitent 400 à 450 ans.

Alors, un seul mot d'ordre, « les déchets c'est DANS la poubelle et pas ailleurs » !



A VISUALISER ABSOLUMENT !

Dans le cadre de leur engagement pour l'environnement, les élus du Conseil intercommunal des Jeunes ont réalisé 2 vidéos pour sensibiliser au tri des déchets : n'hésitez pas à les partager !



PETIT RAPPEL !

Il appartient à chacun, propriétaire ou locataire, de désherber et nettoyer régulièrement le trottoir et le caniveau devant sa maison, et d'élaguer et tailler les arbres et les haies de façon à ce qu'ils n'empiètent pas sur la voie publique. D'avance un grand merci pour votre contribution !

Implantation du Sentier Botanique

“ Nous avons dans un premier temps rencontré M. WAEFFLER le 18 novembre. Il nous a appris à reconnaître différentes espèces d'arbres, de végétaux et leur nom latin comme l'églantier, le cerisier, le bouleau, le charme... Nous avons aussi proposé des arbres et buissons à planter.

Le 2 mars, nous sommes passés dans la phase opérationnelle de notre projet. Nous avons planté les types d'arbres et arbustes retenus qui supportent l'humidité et qui ne demandent pas trop d'entretien.

Il nous reste encore à réaliser les petites plaquettes informatives et il sera prêt ! Le sentier botanique sera génial pour découvrir de nouvelles espèces de plantes sauvages.



4^e édition des éco-balades

“ Cette année à nouveau, le Conseil Municipal des Enfants a organisé les éco balades. Le principe est simple : « **Je me balade... je ramasse, et je fais ainsi un geste pour mon village** ». Comme ça, les enfants pouvaient ramasser les déchets qu'ils trouvaient pendant qu'ils se promenaient avec leurs parents.

Ensuite, lors d'une cérémonie spéciale*, le CME a remis un diplôme du « petit éco baladeur » et un plant de fraise à chaque participant.

Un grand bravo à tous les enfants qui ont ramassé les déchets et ont participé à rendre notre village plus propre ! ”

**Les récompenses ont été remises à l'issue de la cérémonie du Palmarès du Fleurissement le 6 avril.*



NOÉMIE WOLFF



UN BANC DE L'AMITIÉ À L'ÉCOLE

« UN BANC POUR FAIRE CHANGER LES CHOSES ! »

À l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, un banc multicolore a fait son apparition dans la cour du groupe scolaire Im Leh.

Ce « Banc de l'Amitié » a pour objectif de combattre l'isolement et la solitude. Si un enfant s'assoit sur le banc, ses camarades peuvent alors venir le voir, discuter et l'inviter à jouer avec eux. Les jeunes élus sont passés dans chaque classe pour en présenter le fonctionnement à leurs camarades.

NON à la solitude, à l'indifférence et à la discrimination et **OUI** à l'amitié, l'entraide et la bienveillance !



la Chasse aux œufs

30 avril 2024 - 1^{ère} édition de la « Chasse aux œufs » au verger école, portée par le Conseil Municipal des Enfants et l'association des parents d'élèves APELI avec la précieuse participation du Syndicat des Producteurs de Fruits et du Club du Temps Libre.

La chasse aux œufs a eu beaucoup de succès, les enfants étaient très contents. J'ai bien aimé aider les enfants à chercher les œufs. C'était super bien ! ALICE

Même le lapin est venu et a pu jouer avec les enfants. Il y avait des bricolages et du jus de pomme. C'était une matinée amusante. ”

CHARLOTTE

“ Nous avons accueilli les enfants, nous leur avons expliqué le but du jeu. Ils devaient chercher les œufs dans le verger. Nous les avons aidés à les trouver. Quand ils trouvaient 5 œufs de la couleur qu'ils avaient choisie, ils gagnaient un chocolat. LÉA



LÉA SEILER



CHARLOTTE PERROT



ALICE PORRAZZO



Visite du Parlement Européen



“ Le 3 avril 2024, nous sommes allés visiter le Parlement avec les CME de Bietlenheim, Geudertheim, Gries et Weyersheim. Un guide nous a fait visiter le Parlement. Nous avons aussi fait une photo devant les drapeaux et le guide nous a dit qu'ils étaient rangés dans l'ordre alphabétique. Et nous avons aussi vu l'hémicycle.

Nous avons vu et appris plein de choses sur la vie politique. L'hémicycle était très impressionnant et géant. ”



ROXANE HAUBENSACK



CHLOÉ NOTH



SARAH WOLFF

Commémoration du 8 mai 45

“ Je suis contente et fière d'avoir assisté à cette commémoration, d'avoir pu participer à l'événement devant beaucoup de personnes du village aux côtés des militaires, des pompiers et de tous les élus et représentants de notre commune, c'était impressionnant.

J'ai eu beaucoup d'émotions durant cette journée. D'abord de la joie, parce que c'est joyeux de fêter la fin de la guerre et qu'on a gagné, mais aussi beaucoup de colère et de tristesse parce qu'il y a eu beaucoup de morts, trop de familles brisées. ”



CHLOÉ SCHAAF

Rencontre d'écrivains

Les élèves de 4^A de Mmes DEMONGEOT (professeure documentaliste) et DUBUC (professeure de français) ont participé aux rencontres d'écrivains organisées par le rectorat le 30 janvier 2024.

Ils ont eu la chance de faire la connaissance de Claire AUDHUY autour de son dernier ouvrage intitulé «Ce chemin qui n'a pas de nom». Cet ouvrage retrace le parcours de Deedar, un jeune afghan qui a quitté

son pays, seul, à 15 ans pour venir en France. Ce long et périlleux voyage aura duré 18 mois.

Par la suite, certains élèves ont pu assister à une lecture illustrée d'extraits et rencontrer Deedar lui-même. Ils lui ont alors transmis les travaux de la classe sur son parcours.

Ces rencontres riches de sens, ont marqué les élèves qui ont réalisé la chance qu'ils avaient de vivre dans un pays en paix.



Brigades d'intervention chorégraphiques et musicales

La compagnie chorégraphique du Cinquième Mur en résidence au collège cette année est intervenue le matin du 11 décembre dans l'ensemble des classes du collège dans un format auquel il a été donné le nom de «brigades d'intervention».

Deux danseurs (Florentin POULAIN et Bruno ROSEAU) et un musicien (Ivan SOLANO) se sont produits dans l'ensemble des classes afin de présenter un court moment de démonstration chorégraphique. Il s'en est suivi un échange avec les élèves.

L'après-midi, M. POULAIN, M. SOLANO et M. AARNINK (chargé de production du Cinquième Mur) se sont rendus ensemble dans les quatre classes de 4^e ainsi qu'en 3^eB et C. Ils ont ainsi pu présenter leurs métiers respectifs dans le cadre du parcours Avenir.

Intervention Journée du Moyen-Âge au collège

Les élèves de 5^e ont eu l'occasion pendant une journée entière de vivre un cours d'histoire vivant concernant le Moyen Age. En effet, deux chevaliers de l'association « guerre et chevalerie » sont venus au collège en tenue les 18 et 19 mars.

Les élèves ont ainsi pu découvrir

plusieurs ateliers dans la matinée concernant différentes thématiques : les armures, la vie quotidienne, l'adoubement, les armes et la guerre ou encore les châteaux alsaciens.

Dans l'après-midi, une scène des plus surprenantes a eu lieu au collège : un combat à cheval.



Intervention compagnie Pickles en anglais

Comme chaque année depuis 2013, le Collège Baldung Grien a accueilli la troupe de théâtre Pickles pour une série d'ateliers d'expression théâtrale en anglais à destination des élèves de 3^e et pour la première fois des élèves de 5^e.

Une fois le premier moment de timidité passé, ces ateliers ont remporté un vif succès auprès des élèves qui ont apprécié les activités proposées. Au programme, divers échauffements bien rythmés, des jeux linguistiques dynamiques pour briser la glace et des saynètes sur un thème imposé à créer et présenter, le tout en anglais. L'occasion pour nos jeunes français de se confronter, parfois pour la 1^{ère} fois, à des natifs de divers pays anglo-saxons. Chacun a pu y trouver son compte : les plus à l'aise ont échangé avec les acteurs, les plus timides se sont



simplement plongés dans ce bain linguistique. Un seul regret unanime à la fin de chaque séance : qu'elles n'aient pas duré plus longtemps !

Pour l'équipe pédagogique, l'objectif est atteint aussi : motiver les élèves autrement, donner du sens à leurs apprentissages et leur faire prendre conscience de leurs forces et de leurs faiblesses dans un cadre moins conventionnel que celui de la salle de classe.

See you next year, Pickles !

Découverte de l'équitation

Au mois d'avril, la classe de CE1/CE2 de M. STRUB et de Mme BOYER a passé une semaine au Haras des Bussières de Bischwiller.

Les enfants ont fait preuve de concentration et de calme face aux poneys pour apprendre à les panser, à slalomer entre des obstacles et à faire du trot. Pour finir, une balade en forêt a fait le bonheur de tous !



Initiation à la pratique du Tennis de Table

Durant le premier trimestre, tous les élèves de l'école Im Leh ont pu bénéficier de quelques séances d'initiation au tennis de table supervisées par des animateurs de la section Tennis de Table du Centre Culturel. Au mois de janvier, ils ont pu rivaliser d'habileté à l'occasion d'un tournoi organisé par ateliers.





Tournoi de football

C'est dans la bonne humeur que tous les élèves de l'école Im Leh se sont rendus au stade de football pour un tournoi organisé par l'AS Hoerd.

Cette matinée leur a permis de travailler d'autres compétences en dehors de l'école et surtout de tisser des liens avec leurs camarades.



Ma bibliothèque : le monde à portée de main

En offrant un éventail d'activités variées pour les jeunes mais aussi les moins jeunes, notre bibliothèque municipale s'impose comme un lieu de partage, d'apprentissage et de solidarité, où chacun trouve sa place. Que ce soit pour la lecture, les rencontres ou les ateliers, il y a toujours une bonne raison de pousser les portes de notre bibliothèque.



L'APPRENTISSAGE LUDIQUE AU SERVICE DE LA CRÉATIVITÉ

Les ateliers de bricolage sont de véritables laboratoires où s'épanouissent les talents artistiques des enfants. À travers la confection de masques de carnaval ou de décorations de Pâques, ils explorent leur créativité, développent leur dextérité et apprennent à travailler en équipe. Ces activités ludiques sont autant de vecteurs d'apprentissage où le plaisir et la fierté de créer se conjuguent.

TISSER DES LIENS

Dans un monde parfois trop pressé, les rendez-vous hebdomadaires de l'activité «Rencontre autour du fil» offrent une parenthèse de convivialité. À travers le tricot et la couture, les participants se retrouvent pour échanger, créer et soutenir des causes qui leur tiennent à cœur. La confection des «coussins cœur» pour octobre rose témoigne de cette solidarité qui dépasse les frontières de la bibliothèque pour toucher des vies dans le besoin.

ÉVEILLER LES SENS ET L'IMAGINATION

Les activités thématiques telles que les «Histoires de danse» ou les «Contes de Pâques» enchantent les jeunes auditeurs, les transportant dans des univers où l'imagination est sans limite. Ces moments d'évasion stimulent leur curiosité, nourrissent leur créativité et favorisent leur développement.

FERMETURE ESTIVALE
du 8 juillet
au 2 septembre 2024
PERMANENCES
le mardi de 17h à 19h
et le jeudi de 19h à 21h
FERMETURE COMPLÈTE
du 5 au 26 août inclus

Incroyable Tournée de handball



Le 8 avril, à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024, la fédération française de handball, ainsi que les comités 67 et ligue, ont organisé une Incroyable Tournée sur la place Kléber. Les élèves de CM1/CM2 ont eu la chance de participer à cette grande fête du handball.

Terrain de hand à 4, terrain de hand-fauteuil, mesure de la vitesse de tir, tir au trampoline,... de multiples activités ont été proposées aux enfants. La journée (avec un temps magnifique) s'est conclue par les dédicaces de joueurs professionnels de Sélestat.

Une super journée sportive en avant-goût des JO !

DES GRAINES D'APPRENTISSAGE SEMÉES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Accueillir les tout-petits des crèches et de l'école maternelle est une première porte ouverte vers l'univers des livres. Dès leur plus jeune âge, ces enfants découvrent le plaisir de la lecture, élargissant ainsi leur horizon intellectuel et leur sensibilité.

RETOUR DES SACS MYSTÈRES !

Cet été, préparez-vous pour une aventure littéraire inattendue avec nos sacs mystère ! Réservez-les dès maintenant auprès de la Bibliothèque Municipale et laissez-

vous surprendre par une sélection de livres à emporter partout avec vous. Plongez dans l'inconnu et découvrez de nouveaux horizons littéraires durant l'été !



POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Portail en ligne de la Bibliothèque de Hoerd



<http://bibliotheque.hoerd.fr/>

Musée de l'Asperge : suivez le guide !

C'est un mardi ordinaire, en pleine semaine, mais sur le parvis du Musée de l'Asperge, une certaine agitation règne déjà. Une cinquantaine de visiteurs attendent, impatients, devant les portes encore closes. Les bénévoles de la « Société des Amis de la Maison des Arts et du Patrimoine » de la Couronne sont prêts à les accueillir.

Lorsque les portes s'ouvrent, Jean-Pierre, le guide du jour, se présente avec énergie. La visite commence par un film de présentation de la commune et de vidéos d'archives de 1966, projeté dans la salle de conférence. En quelques minutes, les visiteurs sont transportés à travers les âges, plongés dans l'histoire du village et la culture de l'asperge. Le décor est planté !

La première salle d'exposition les attend. Dédiée principalement à la culture de l'asperge, mais aussi à celle du tabac, elle est dominée par une kutsch qui trône magistralement au centre de la pièce attirant immédiatement tous les regards. Les questions fusent, et le guide, avec passion, répond en dévoilant les secrets de cette culture particulière.



La visite se poursuit vers la deuxième salle, un véritable trésor de curiosités. Divers objets typiques et documents d'époque sont exposés, chacun racontant une histoire unique. Les visiteurs s'attardent devant une vieille photographie, se penchent sur un outil mystérieux, se laissent doucement emporter par l'histoire du village qui prend vie sous leurs yeux.

Enfin, le groupe découvre la troisième et dernière salle. Celle-ci accueille des expositions temporaires. Aujourd'hui, une collection magnifique de vaisselle sur le thème de l'asperge attend les visiteurs. Leurs yeux s'émerveillent. Le guide observe avec satisfaction, sachant que cet effet est toujours assuré.

La visite touche à sa fin. Jean-Pierre répond aux dernières questions avec patience, prolongeant le plaisir de ses auditeurs. À peine le groupe est-il sorti

BROCHURE

Monuments, visites, sentiers, ne manquez pas de découvrir la capitale de l'Asperge grâce à la brochure « Découvrir Hoerd » disponible directement au musée.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Téléchargez la brochure



<https://www.musee-asperge.fr/decouvrir-hoerd/>

que d'autres visiteurs se pressent déjà, prêts pour leur tour. C'est maintenant au tour de Rémy, un autre guide bénévole, de prendre le relais. Demain, ce sera Marc et d'autres passionnés qui assureront les visites.

Durant toute la saison des asperges, les visites se succèdent sans relâche. Les 24 membres de l'association, dont une dizaine de guides passionnés, se relaient pour partager leur connaissance de l'histoire locale. Leur engagement est admirable. Grâce à eux, le musée ouvre ses portes tous les dimanches et jours fériés, et sur réservation les autres jours de la semaine, accueillant toujours plus de curieux.

L'équipe accomplit un travail colossal. Elle se réunit plusieurs fois par mois pour planifier et organiser de futures expositions. Dans le cadre de leurs multiples activités, ils travaillent sur une traduction du livre du curé René Friedel, sur l'inventaire de leurs collections d'objets et de documents. Ils projettent également de créer une section généalogie.

VISITE DES DESCENDANTS DU PASTEUR HEYLER

Le Musée de l'Asperge a eu l'honneur d'accueillir deux arrière-petits-enfants de Louis Gustave Heyler, dont l'un a fait le déplacement depuis Troyes. Les guides Rémy, Sylviane et Jean-Pierre ont fait découvrir aux descendants la culture de l'asperge, initiée par leur ancêtre. Ce moment d'échange enrichissant a été l'occasion de retracer le parcours exceptionnel du pasteur, dont l'esprit, la passion et le dévouement ont permis d'apporter la culture de l'asperge à Hoerd et de transformer notre village en un symbole de tradition et de richesse agricole.



APPEL À BÉNÉVOLES

Vous êtes passionné d'agriculture et d'histoire notamment sur la production d'asperges ? Vous avez simplement du temps libre à offrir en tant que bénévole ? Rejoignez l'association des Amis de la Maison des Arts et du Patrimoine.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Horaires d'ouverture et visites :

- Dimanches et jours fériés : de 14h à 17h – Entrée Libre
- Autres jours : visites sur rendez-vous

reservation@musee-asperge.fr
www.musee-asperge.fr



VIE DU VILLAGE



VIE DU VILLAGE



13 FÉVRIER

CARNAVAL



Fête des Asperges

12 MAI



Concert de l'Offrande Musicale

1^{ER} JUIN 2024 ÉGLISE PROTESTANTE



Photos :
Franck HORAND
<https://www.facebook.com/unchainmyhoerd/>

Union Nationale des Combattants :

quand la jeunesse reprend le flambeau !



COLLÉGIENS, LYCÉENS, JEUNES ADULTES, POURQUOI REJOINDRE L'UNC ?

UN HÉRITAGE À PRÉSERVER

Un grand nombre de récits de guerre font, hélas, partie de notre histoire. Des récits qui, s'ils ne sont pas transmis, risquent de s'éteindre avec le temps. L'UNC, fondée au lendemain de la Première Guerre mondiale, a pour mission de perpétuer ces histoires, de maintenir vivante la mémoire de ceux qui ont combattu pour notre pays. Et cette mission ne peut être accomplie sans vous, la jeunesse d'aujourd'hui.

DEVENIR PASSEUR DE MÉMOIRE

Rejoindre l'UNC c'est endosser un rôle essentiel de passeur de mémoire. Vous aurez l'opportunité de rencontrer des vétérans, d'écouter leurs histoires et de comprendre les sacrifices qu'ils ont consentis.



S'ENGAGER

En devenant cadet de l'UNC, vous suivrez une formation d'une semaine où vous visiterez des lieux historiques, rencontrerez des anciens combattants et participerez à des ateliers pédagogiques. Cette immersion vous permettra de saisir l'ampleur des conflits passés et de comprendre l'importance du devoir de mémoire. À la fin de cette formation, une cérémonie officielle marquera votre entrée à l'UNC, et vous recevrez l'insigne de jeune de l'UNC, symbole de votre engagement.

DES ACTIVITÉS VARIÉES

Les activités au sein de l'UNC ne manquent pas : participation à des cérémonies commémoratives en tant que porte-drapeau, parrainage de combattants âgés, visite de musées, présence lors de forum, information sur les différentes opportunités au sein de l'armée... Chaque expérience est une occasion d'apprendre et de contribuer activement à la transmission de notre Histoire.

L'IMPORTANCE DU DEVOIR DE MÉMOIRE

Pourquoi est-il si crucial de se souvenir ? Parce qu'un peuple qui

ignore son passé est condamné à revivre ses erreurs. Le devoir de mémoire nous permet de comprendre les enjeux du présent à la lumière des événements passés. En vous engageant avec l'UNC, vous ne devenez pas seulement des passeurs de mémoire, mais aussi des ambassadeurs de la paix.

Se souvenir des héros, souvent méconnus, qui au péril de leur vie, ont défendu les valeurs et la liberté dont nous jouissons aujourd'hui, est essentiel. Ces héros, ce sont nos anciens combattants, mais aussi tous ceux qui ont œuvré pour la paix sans jamais avoir porté d'uniforme.

Nous tenons à remercier M. Franck CHEVALET, président de l'UNC de Hoerdt et militaire, de nous avoir accordé de son temps pour nous parler avec passion de l'Union Nationale des Combattants.

Si vous partagez ces valeurs de solidarité, de respect, quel que soit votre âge, et que vous souhaitez vous engager, l'UNC vous ouvre grand ses portes, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Unc67.hoerdt@gmail.com



Commémoration du 79^e Anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945

La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Denis RIEDINGER, Maire de Hoerdt, de Mme Anne SANDER, Députée européenne, de Mme Christiane WOLFHUGEL, Conseillère européenne d'Alsace, des élus du Conseil municipal, des jeunes élus du Conseil municipal des enfants, de M. Franck CHEVALET Président de l'Union Nationale des Combattants, des représentants des associations patriotiques, de l'Adjudant-chef WANG et des Militaires du 9^{ème} escadron du 2^{ème} Régiment de Hussards, les Sapeurs-Pompiers, les Secouristes, de la Pasteure Sarah ERNENWEIN, de M. Martin ANDRES Président du Conseil de Fabrique, les élèves de la classe de CM1/CM2 de Mme Cécile ROUILLON, l'Harmonie de Hoerdt, la Chorale Sainte Cécile, et de nombreux hoerdtois.

Cet hommage, marqué par des discours et des prestations musicales, a rappelé l'importance de la mémoire collective et des valeurs de paix et de liberté



Jumelage Hoerdt-Büttelborn

ENCORE UNE ANNÉE RICHE EN ÉCHANGES ET EN ACTIVITÉS

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le mercredi 27 mars. Ce fut l'occasion de faire un bilan des activités de l'année écoulée marquée par le 5^{ème} anniversaire de la signature de notre pacte de jumelage. L'année 2024 a déjà bien commencé et sera riche en activités et en échanges culturels.

Dimanche 11 février, une délégation hoerdtoise a fait le déplacement pour participer au carnaval de Büttelborn. L'ambiance festive et l'accueil chaleureux ont fait de cet après-midi un véritable moment de convivialité et de partage.



27 MARS 2024
Assemblée générale



11 FÉVRIER 2024
Carnaval de Büttelborn



13 FÉVRIER 2024
Carnaval de Hoerdt

Mardi 13 février, c'était au tour de Hoerdt d'accueillir le comité carnavalesque BCA de Büttelborn. Accompagnés du couple princier et du maire Marcus Merkel, ils ont renouvelé leur participation à notre cavalcade, apportant une touche de gaieté et de fraternité à notre événement. Un grand merci à eux pour leur présence.

Vendredi 29 mars, malgré une météo capricieuse, les équipes de SV Klein-Gerau ont bravé les éléments pour participer au tournoi de football de Pâques organisé par l'AS Hoerdt. Les jeunes footballeurs et leurs entraîneurs ont montré un excellent esprit sportif, renforçant ainsi les liens entre nos communes par le biais du sport.



29 MARS 2024
Tournoi de football de Pâques

Dimanche 28 avril, la marche gourmande organisée par le Handball Club de Hoerdt a vu la participation d'une importante délégation allemande venue en bus. Cet événement a été l'occasion de savourer ensemble les spécialités locales.

La Fête des Asperges de Hoerdt, célébrée le **dimanche 12 mai**, a été un autre point fort de ce début d'année. Cet événement, devenu incontournable, a rassemblé de nombreux participants du jumelage.



12 MAI 2024
Fête des Asperges

Le dimanche 23 juin l'association a organisé une journée «Alsace Fan Day» qui a remporté un franc succès.



Une pluie de Médailles de Champions de France pour nos gymnastes hoerdtois !



équipe nationale 10-11ans



équipe fédérale A 10-15 ans



équipe fédérale A - 12 ans et plus



CHAMPIONNAT DE FRANCE À BELFORT LE 10 MAI 2024 :

Après une magnifique deuxième place au championnat régional Grand Est, l'équipe fédérale A «12 ans et plus» de l'Union Hoerdt, composée de Dimitri MAECHLING, Amine ZEKRI-BOURLETT, Léo SINGLER, Tristan GUTH et Léo VOEGELE, est montée sur la plus haute marche du podium.

L'équipe fédérale A des 10-15 ans, composée de Clément SCHLACHTER, Loïc KISSEL, Romain NATHIER, Damien JUNG et Mathieu ELÖ a, quant à elle, décroché la médaille d'argent, devenant vice-champions de France.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE À LA ROCHE-SUR-FORON LE 15 JUIN 2024 :

L'équipe nationale 10-11ans composée de Lou HAMMER, Lise HAMMER, Norah FRANCE, Lili MAECHLING et Léane DOMINIQUE est médaillée d'or et monte sur la 1^{ère} marche.

Les délais de réalisation de ce bulletin n'ont pas permis de tenir compte des autres sportifs hoerdtois médaillés champions de France depuis. Mais soyez assurés qu'ils seront mis à l'honneur lors du prochain Palmarès Sportif.

Denis Bilger CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE



Le 9 avril 2024, Monsieur Denis BILGER, s'est vu remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole décernées par arrêté du 14 juillet 2023 du Ministre de l'Agriculture.

Cette distinction vient couronner une magnifique carrière. Après avoir suivi des études à l'école nationale vétérinaire d'Alfort, Monsieur Bilger a choisi de revenir dans notre belle région d'Alsace où il a posé ses valises près de Cronembourg pour y installer son cabinet vétérinaire, aux côtés d'un confrère. En 1997, il ouvrira sa clinique vétérinaire à Hoenheim.

Au fil des années, il a développé une expertise inégalée et un dévouement sans faille. A travers ses conseils avisés et son investissement en qualité de président du Conseil de l'Ordre des Vétérinaires de la région Grand Est mais aussi en tant que conseiller prud'homal, il est devenu un leader respecté et un défenseur investi des normes élevées de la profession. Il incarne les valeurs d'excellence, de compassion et d'engagement.

Les insignes lui ont été remis par Mme Josiane CHEVALIER Préfète du Bas-Rhin et de la Région Grand Est. Nous lui adressons toutes nos félicitations !



Les femmes sapeuses-pompières de Hoerdtd

En 1974, Françoise MABILLE fut la première femme française à s'engager comme sapeuse-pomprière volontaire en Seine-Maritime. Elle en a fait son métier en 1994.

Que de chemin parcouru, que d'obstacles vaincus, que de tabous brisés depuis 50 ans ! Même si la place des femmes dans la corporation est évidente de nos jours, quelques préjugés sont parfois encore présents dans l'imaginaire collectif et bien souvent, on attend d'elles « qu'elles fassent leurs preuves » pour être bien admises dans un milieu parfois très masculin.

Aujourd'hui, les femmes sapeuses-pompières volontaires représentent **19%** de la totalité des effectifs

Aujourd'hui, les femmes sapeuses-pompières volontaires représentent 19% de la totalité des effectifs. Au sein de la section de Hoerdtd, elles sont quatre actives, âgées de 20 à 38 ans. Issues d'horizons divers, de formations différentes, elles ont en commun cette passion, cette volonté de servir, d'aider et de porter secours et de protéger leurs concitoyens.

Pleinement engagées, elles participent à toutes les interventions, quelle qu'en soit la nature et doivent pour cela être constamment formées aux techniques requises par les différentes opérations.

Que pensent-elles de leur activité si particulière, souvent prenante, parfois dangereuse, mais toujours passionnante ? Quelles motivations les animent ? Un portrait de chacune y répondra.

En mettant à l'honneur les femmes sapeuses-pompières de Hoerdtd, c'est un hommage rendu aux 48 200 femmes sapeuses-pompières de France. Si la devise bien connue des sapeurs-pompiers est « Courage et Dévouement », il convient de reconnaître pour nos personnels féminins « Respect et Admiration ».



Portrait de la sapeuse-pomprière de 1^{ère} classe Stella WEBER 20 ans

La sapeuse-pomprière de 1^{ère} classe Stella WEBER est étudiante en 2^{ème} année d'école d'infirmier(e). Pomprière depuis 3 ans, elle a suivi un cursus complet de JSP (Jeune Sapeur Pompier) en suivant l'exemple de son frère aujourd'hui pompier professionnel.

Elle apprécie les valeurs inculquées, le sport, les relations sociales et les connaissances partagées qui l'ont fait grandir.

Motivée par l'adrénaline des interventions et le sentiment d'être utile, elle est heureuse de se consacrer autant dans son futur métier que dans son activité au service de la population.



Portrait de la caporale-chef Pauline BESNARD 38 ans

La caporale-chef Pauline BESNARD, éducatrice spécialisée, est aujourd'hui formatrice en prévention sécurité. Hoerdtoise depuis 18 mois, elle est sapeuse-pomprière depuis 7 ans suite à la fermeture d'une association de secourisme dans laquelle elle était active.

Jusqu'à-là, elle pensait à tort que ce milieu était inaccessible aux femmes mais se félicite d'avoir franchi le pas pour découvrir le secourisme sous un autre volet.

Elle y découvre aussi un dynamisme en accord avec sa personnalité. La poussée d'adrénaline lorsque le bip sonne lui plaît pour des interventions tels les incendies. Tout comme dans son métier, elle est consciente de la nécessité de se former, de monter des gardes pour élargir son domaine de compétences permettant d'être opérationnellement efficace. Elle a eu l'occasion de porter secours dans sa vie privée à un motard renversé mais aussi en sauvant un voisin victime d'un arrêt cardiaque.



Portrait de la caporale Ophélie ROSER 23 ans

La caporale Ophélie ROSER, infirmière aux urgences de l'hôpital de Haguenau, a suivi l'exemple de son père qui lui a transmis sa passion.

En effet, elle côtoie le milieu depuis son enfance en intégrant les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) puis en

devenant sapeuse-pomprière il y a 6 ans. Elle encadre également, les JSP, pour à son tour transmettre cette passion. Elle a envie d'aider les autres, dans son métier comme dans son activité de pomprière en se rendant disponible dans le village.



Portrait de la sapeuse-pomprière de 1^{ère} classe Chloé STAERK 21 ans

La sapeuse-pomprière de 1^{ère} classe, Chloé STAERK, étudiante en 2^{ème} année de licence « Sciences de la Vie et de la Terre », projette d'être biologiste marin. Inspirée par son père pompier professionnel et volontaire, elle découvre l'activité comme JSP durant 4 ans et elle est opérationnelle depuis 3 ans.

Dès que l'occasion se présente, elle monte des gardes au Centre de Secours de Brumath pour étoffer son expérience. Elle apprécie la diversité des missions et aider son prochain avec dévouement.

APPEL AUX VILLAGEOIS

Depuis le début de l'année, nous sommes intervenus 33 fois dont 30 secours à personne et 2 incendies.

À Hoerdtd, nos missions sont assurées avec un effectif de 23 personnes motivées. Vous aurez compris à travers cet article que femmes et hommes ont leur place dans nos rangs. Nous recherchons des volontaires motivés prêts à donner de leur temps et de leur énergie pour pérenniser l'engagement quotidien de notre section.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

► Contact :
Adjudant-Chef Laurent STAERK
06 85 17 04 41
sapeurs-pompiers@hoerdtd.fr



www.sis67.alsace.fr

Agenda

DEUXIÈME SEMESTRE 2024

JUILLET

- SAMEDI 13** Festivités du 14 juillet Feu d'artifice
📍 **Stade municipal**
- DIMANCHE 14** Tournoi de pétanque
📍 **Stade municipal**

AOÛT

- DU VENDREDI 2 AU DIMANCHE 4** Festival Music'in - Music'Août
📍 **Presbytère protestant**
- VENDREDI 23** Cinéma Plein air - Sous les étoiles (CeA)
📍 **Hippodrome**
- DIMANCHE 25** Jeux intersociétés
par le Comité de pilotage des jeux intersociétés
📍 **Stade municipal**
- MERCREDI 28** Johrmarik - marché annuel
📍 **place du Marché**
- JEUDI 29** Courses Hippiques premium
📍 **Hippodrome**

SEPTEMBRE

- DIMANCHE 1^{ER}** Fête paroissiale catholique
📍 **Foyer catholique**
Forum des sections du CCH
- DIMANCHES 8 ET 15** Courses Hippiques premium
📍 **Hippodrome**
- MARDI 17** Sortie seniors (la sortie se tiendra le 3^{ème} mardi du mois au lieu du 2^{ème} mardi habituel)
- VENDREDI 27** Artistes au presbytère
📍 **Foyer protestant**

OCTOBRE

- DIMANCHE 6** Courses Hippiques premium
📍 **Hippodrome**
- VENDREDI 11** Artistes au presbytère
📍 **Foyer protestant**
- SAMEDI 12** Rallye des commerçants (Hoerdt'Pro)
📍 **Village**
- SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13** Exposition Arts et loisirs
📍 **Hippodrome**
- DIMANCHE 13** Concert Orchestre d'accordéons Why Note
📍 **Église catholique**
- VENDREDI 25** Courses Hippiques premium
📍 **Hippodrome**

NOVEMBRE

- DIMANCHE 3** Courses Hippiques premium
📍 **Hippodrome**
- LUNDI 11** Commémoration 11 novembre
📍 **Monument aux Morts**
- VENDREDI 15** Artistes au presbytère
📍 **Foyer protestant**
Marché de Noël (HBC)
📍 **Hippodrome**
- VENDREDI 29** Lancement des festivités de Hoerdt au Cœur de Noël

DÉCEMBRE

- DIMANCHE 1^{ER}** Marché de Noël (HCN)
📍 **Village**
- SAMEDI 7** Concert Maîtrise Ste Philomène (HCN)
📍 **Église protestante**
- DIMANCHE 8** Fête de Noël des seniors
- SAMEDI 14** Forêt de Noël (HCN)
📍 **Parcours ludique et sportif de Geudertheim**
- SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15** Théâtre (section CCH)
- MERCREDI 18** Spectacle de Noël pour enfants (HCN)
📍 **Salle plurivalente Ecole Im Leh**
- VENDREDI 20** Artistes au presbytère
📍 **Foyer protestant**
- SAMEDI 21** Concert de Noël (Harmonie de Hoerdt)
📍 **Église protestante**

HCN = Hoerdt au Cœur de Noël



Le présent agenda est susceptible de modifications. Retrouvez tous les évènements sur notre site internet www.hoerdt.fr ou sur notre page Facebook [@HoerdtOnLine](https://www.facebook.com/HoerdtOnLine)